

en ligne en ligne

BIFAO 63 (1965), p. 135-137

Gérard Godron

Un sens de la préposition [kata] en sahidique.

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724710922 Athribis X Sandra Lippert 9782724710939 Bagawat Gérard Roquet, Victor Ghica 9782724710960 Le décret de Saïs Anne-Sophie von Bomhard 9782724710915 Tebtynis VII Nikos Litinas 9782724711257 Médecine et environnement dans l'Alexandrie Jean-Charles Ducène médiévale 9782724711295 Guide de l'Égypte prédynastique Béatrix Midant-Reynes, Yann Tristant 9782724711363 Bulletin archéologique des Écoles françaises à l'étranger (BAEFE) 9782724710885 Musiciens, fêtes et piété populaire Christophe Vendries

© Institut français d'archéologie orientale - Le Caire

UN SENS DE LA PRÉPOSITION KATA EN SAHIDIQUE

PAR

GÉRARD GODRON

Les grammaires coptes ne signalent que deux acceptions de ce mot : une valeur distributive et les sens de « selon», « conformément à», autrement dit des valeurs que prend cette préposition lorsque'elle est suivie, en grec, de l'accusatif (1).

Aucune de ces valeurs, cependant, ne permet de traduire le passage que voici, tiré d'un panégyrique de Saint Claude d'Antioche par Constantin, évêque d'Assiout (2):

[God. Morg. мпејефпоркоу гй тејполіс блаперж глг євол гй тпістіс [Br. Mus. мпієфпорко[у] гй †поліс блаперж глг євол єтпіс†с [God. Morg. йпфире йпиоуте бажф йгейфлже йжіоул ката тетрілс | Br. Mus. йпфире йпиоуте бужф йгйоул ката тетрілс

(1) Chaîne, Eléments de grammaire dialectale copte, \$\$ 493 et 990; Mallon, Grammaire copte (4° éd.), \$ 330 et p. 206; Plumley, An introductory coptic grammar (Sahidic dialect), \$ 280; Steindorff, Koptische Grammatik, (2° éd.), § 392 et p. 98*; In., Lehrbuch der Koptischen Grammatik, § 199, 1; Stern, Koptische Grammatik, § 584; Till, Koptische Grammatik (saïdischer Dialekt), \$\$ 109 b, 150, 226, 239 et p. 348 b; ID., Koptische Dialektgrammatik (2° éd.), § 74. Mgr. Lefort, étudiant l'usage fait par le copte des mots que cette langue avait empruntés au grec, constate que, dans le Nouveau Testament en sahidique, «la préposition ката ne rend jamais la préposition grecque suivie du génitif, mais seulement quand elle est suivie de

l'accusatif et exclusivement dans le sens abstrait de selon, conformément à».

(2) Le premier des manuscrits que je cite appartient à la Bibliothèque Pierpont Morgan, à New York (Ms. 587), dont une reproduction photographique a été donnée par Hyvernat, Codices coptici ... Pierpont Morgan, t. 47. Le passage reproduit dans cet article se trouve au f. 91 V a. Qu'il me soit permis, à cette occasion, de remercier vivement la direction de cette bibliothèque, qui m'a généreusement autorisé à publier les trois textes encore inédits contenus dans ce volume. La seconde citation est extraite de la publication, par von Lemm, dans ses Kleine Koptische Studien (56, 19-21), du ms. 358 du British Museum.

```
[ Cod. Morg. йч+сво ан етмелета йнеграфи алла нечхо ймос
```

- Br. Mus. 64+сво стммелета глисграфи алла схоос
- Cod . Morg. же пішт пинре пепна єтоуаль ечпир $\overline{\mathbf{x}}$ ммооу євох
- Br. Mus. же пют пфире пппа сточав счпфрх смооч свох
- Cod. Morg. йнеуерну · теннетис же несфоон ий тполе
- Br. Mus. йнбүбрнү · †гербсіс де бөооу астоуш бераі ей тполіс
- Cod. Morg. с100үт фаграг бпооү лгооү .
- Br. Mus. с100үт фаграг бпооу ягооу .
- Cod. Morg. « Je n'ai pas pu les (1) déraciner de cette ville (ωόλιε),
- Br. Mus. « Je n'ai pas pu les (1) déraciner de cette ville (ωόλις),
- Cod. Morg. « une fois qu'il (Mélèce) eut séparé beaucoup
- Br. Mus. « une fois qu'il (Mélèce) eut séparé beaucoup
- Cod. Morg. « de gens de la foi (wiolis) dans le Fils de
- Br. Mus. « de gens de la foi (ω/σ1ις) dans le Fils de
- Cod. Morg. « Dieu, en disant des paroles blasphématoires
- Br. Mus. « Dieu, gens qui disaient des blasphèmes
- Cod. Morg. « contre (κατά) la Trinité. Il n'enseignait pas
- Br. Mus. « contre (κατά) la Trinité, enseignant
- Cod. Morg. « la pratique (μελετᾶν) des Ecritures,
- Br. Mus. «à ne pas pratiquer (μελετᾶν) les Ecritures,
- Cod. Morg. « mais il disait : « Le Père, le Fils, l'Esprit (συεῦμα)
- Br. Mus. « mais à dire : « Le Père, le Fils, l'Esprit (ωνεῦμα)
- Cod. Morg. «Saint», en les séparant les uns des autres.
- Br. Mus. « Saint», en les séparant les uns des autres.
- Cod. Morg. « Cette foi (ωίσ7ιε) a subsisté
- Br. Mus. « Cette hérésie (αἴρεσις) pernicieuse a fleuri
- Cod. Morg. « dans la ville (ωόλιε) d'Assiout jusqu'aujourd'hui.»
- Br. Mus. « dans cette ville (ωόλις) d'Assiout jusqu'aujourd'hui.»

Comme on la voit, les deux textes qui, ailleurs, présentent des divergences, concordent cependant sur ce point. Von Lemm, dans son édition du fragment du British Museum, avait traduit, sans hésiter, KATA par «contre» et l'on ne pourrait

⁽¹⁾ C'est-à-dire, suivant les propres termes du panégyrique, «les plantes que Mélèce

a plantées», autrement dit l'hérésie dont cet évêque fut le fondateur.

trouver de sens convenant mieux à ce passage. L'identité des deux versions citées plus haut en parallèle prouve de manière suffisante qu'il ne s'agit pas d'une erreur de copiste. Cette valeur de KATA a donc existé en copte.

L'auteur (ou le traducteur égyptien) n'a fait que calquer une des expressions $\beta\lambda\alpha\sigma\phi_n\mu\ell\alpha\nu$ είπεῖν κατά, λόγον είπεῖν κατά, que le copte rendait normalement par une forme du verbe $\mathbf{x}_{\mathbf{w}}$, accompagnée du substantif $\mathbf{o}_{\mathbf{Y}\lambda}$, lui-même suivi de la préposition $\mathbf{e}^{-\binom{1}{2}}$.

Très probablement cette acception de KATA n'a jamais été d'un usage courant, d'abord parce qu'elle constituait un doublet inutile du vieux mot, bien égyptien, c- et, sans doute aussi, à cause d'une ambiguïté possible que le grec évitait par l'emploi de cas différents, je veux parler de la signification « conformément à», «selon», passée en copte, presque contradictoire avec le sens de « contre», relevé ici. En effet, dans un contexte moins clair que celui du panégyrique de Saint Claude, ce terme grec n'aurait apporté que confusion. Allant même plus loin, je pense que nous avons peut-être là un indice qui prouverait que ce texte a été traduit du grec en copte. J'espère en donner bientôt la preuve dans la publication que je suis en train de mettre au point de ce codex.

(1) CRUM, Coptic dict., 468 b. La construction avec e- se rencontre du reste dans le même manuscrit (f. 108 V b).